

# BULLETIN D'INSCRIPTION

n° DOSSARD

Retourner à

ANTOINET MICHEL, 1195 route de MONTCET 01660 VANDEINS

Renseignements: 04. 74. 30.28.61

Réservé à l'organisation

LA FOULÉE VANDENOISE: jeunes... 5, 400 KM ET 10 KM .....SAMEDI 15 MAI 2010

Nom et prénom:.....

Adresse:.....

Ville:.....Code postal:.....Pays:.....

Catégorie:.....Date de naissance:.....Sexe: F  M  Tél:.....

Licencié(e) FFA  Numéro de licence :.....Club:..... Non Licencié(e)

Handisport  .....Numéro licence :..... Non Licencié(e)

Autre ; ( club ou Association):.....Numéro licence :.....

course des jeunes: 0,800 km : gratuit  Catégories d'âges: 2001 à 2003 Départ à 15 heures

1,600 km : 2€  Catégories d'âges: 1999 à 2000 Départ à 15 heures

2,400 km : 2 €  Catégories d'âges: 1997 à 1998 Départ à 15 heures

Course populaire 5km: 5 €  Catégories d'âges: 1996 et avant Départ à 16 heures

Course des as 10 km: 8 €  Catégories d'âges: 1994 et avant Départ à 17 heures

NB: Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte. Tout bulletin mal rédigé ne pourra donner lieu à contestation. Inscription et retrait du dossard le samedi 15 mai à partir de 13 heures (mairie de VANDEINS).

**ATTENTION:** La participation aux épreuves sportives organisées ou agréées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence FFA, UNSS, FSGT, UFOLEP, FF TRIATHLON sportive portant attestation de la délivrance d'un **Certificat Médical** mentionnant l'absence de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, ou pour les autres licenciés ou non licenciés FFA auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation d'un certificat médical d'aptitude, **de moins de 1 an à la date de la course( article L23163 du code du sport)**, à la course à pied en compétition est exigé pour les autres fédérations et aux non licenciés.

**En cas d'absence de certificat médical ou de licence ou d'autorisation du représentant légal pour les mineurs, aucun dossard ne sera délivré conformément à la loi n°84610 du 16 juillet 1984 art.L 3622.2.**

## DECHARGE DE RESPONSABILITES

«Je déclare avoir en ma possession un **certificat médical** établi par un médecin, de non contre-indication à la pratique de la course en compétition datant de moins **d'un an** au jour de la course et **reconnais avoir pris connaissance du règlement de cette course**».

**Attention ne signez pas à la place du coureur, vous engageriez votre responsabilité.**

Fait à ..... Le.....

**SIGNATURE obligatoire** pour tous les coureurs majeurs

## AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL POUR LES MINEURS

«J'autorise mon fils ou ma fille à participer à la compétition et reconnais avoir pris connaissance du règlement de cette course et dégage la responsabilité des organisateurs en cas de défaillance physique de sa part».

Fait à..... Le.....

**SIGNATURE obligatoire** du représentant légal

**Les photos prises au titre de la course seront éventuellement publiées sur notre site, sauf avis écrit contraire porté sur le présent bulletin : [www.vandeins-comite-jeux.fr](http://www.vandeins-comite-jeux.fr)**